Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement du Canada de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour s'assurer que les Canadiens sans abri ou mal logés sont logés convenablement et qu'ils bénéficient de programmes de recyclage pour réintégrer la société canadienne.

• (1510)

LE PROJET D'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des habitants de Winnipeg. Ils déclarent que le gouvernement conservateur n'a pas obtenu de la population canadienne le mandat de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis et que l'accord proposé enlèverait au Canada la liberté de décider de son propre avenir économique et nuirait à l'édification d'une société distincte de celle des États-Unis.

Par conséquent, les pétitionnaires prient humblement le Parlement de se dissoudre pour donner à la population l'occasion de se prononcer sur cet l'accord dans le cadre d'élections générales.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur, le devoir et le plaisir de présenter trois pétitions, signées par des habitants de la Saskatchewan, plus précisément de Regina, de Swift Current, de Chaplin et de la jolie ville d'Abbey où, monsieur le Président, j'ai été agent de gare il y a de nombreuses années.

Étant donné que le premier ministre (M. Mulroney) avait promis durant les négociations bilatérales que la souveraineté canadienne ne serait en rien compromise et que l'accord commercial proposé non seulement ne donne pas aux Canadiens libre accès au marché américain, ce qui était l'objectif premier de ces négociations, mais menace les emplois de centaines de milliers de Canadiens, les pétitionnaires demandent humblement la dissolution des Chambres afin que les Canadiens puissent accepter ou rejeter l'accord de libre-échange à l'occasion d'élections générales.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par des habitants de Bowmanville, d'Oshawa, de Janetville, de Whitby et de Chelmsford, en Ontario.

Les pétitionnaires font remarquer que les Canadiens n'ont pas donné au gouvernement conservateur le mandat de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis et que le premier ministre (M. Mulroney) avait promis durant les négociations bilatérales que la souveraineté canadienne ne serait en rien compromise.

Ils affirment que l'accord commercial proposé enlèverait au Canada la liberté politique de déterminer son propre avenir

Pétitions

économique et saperait son aptitude à bâtir une société distincte de celle des États-Unis.

Ils demandent donc humblement la dissolution des Chambres afin que les Canadiens puissent accepter ou rejeter l'accord de libre-échange à l'occasion d'élections générales.

[Français]

ON DEMANDE L'INSTALLATION DE DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES DANS LES VOITURES

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): J'ai l'honneur, monsieur le Président, de déposer des pétitions signées par des résidants de Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Hyacinthe, Granby, Roberval, Saint-Henri, Taillon, Lévis, Charny, Lauzon, Montréal et les environs, Swift-Current et Gerald, Saskatchewan.

Ces 182 signatures s'ajoutent à celles d'autres pétitions que j'ai déposées précédemment, pour faire un total de 32,368 signatures. Ces signataires sont au courant du fait que depuis 1974 le Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles fédéral permet l'installation de sacs autogonflables pour les conducteurs de voitures de tourisme et que ce dispositif réduirait le nombre de morts et de blessés graves.

A ces causes, les signataires demandent humblement que le Parlement s'engage à rendre obligatoire, premièrement l'installation de sacs gonflables à l'avant des voitures, et deuxièmement, l'installation de ceintures de sécurité à baudriers et ajustables pour les passagers arrière des voitures.

[Traduction]

LA PORNOGRAPHIE—APPUI AU PROJET DE LOI C-54

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'habitants de Swift Current, Saskatchewan, concernant le projet de loi C-54.

Les pétitionnaires indiquent qu'ils s'inquiètent des pressions exercées par certains groupes minoritaires en faveur du laxisme, parce qu'elles pourraient conduire le gouvernement à affaiblir sa mesure législative.

Les pétitionnaires prient donc humblement le Parlement d'appuyer le projet de loi C-54 qui interdira la fabrication, l'importation, la vente et la location du matériel pornographique décrit dans le projet de loi. Ils demandent au Parlement d'adopter le projet de loi sans dilution, car ils estiment qu'il reconnaît la dignité des particuliers, notamment des femmes et des enfants, qui sont particulièrement vulnérables à l'exploitation.

J'ai cinq autres pétitions sur le même sujet signées par des habitants de Shaunavon, Swift Current, Herbert et Vanguard, Saskatchewan.